

D. Desjardins

26-1-10-4-1

M. Simard

Le 10 décembre 2004

**Évaluation d'un exercice de mise en œuvre des mesures d'urgence interne à Gentilly-2
DERAD 2004 (03 novembre 2004)**

Ci-joint trois copies du rapport d'évaluation N^o DEPTP-2004-33, « Évaluation d'un exercice de mise en œuvre des mesures d'urgence interne à Gentilly-2 - DERAD 2004 ».

Nous recommandons que deux de ces copies soient transmises au titulaire de permis.

Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation juge qu'Hydro-Québec a su démontrer sa capacité de gérer efficacement une situation d'urgence nucléaire à Gentilly-2.

Sur la base des activités qui ont été évaluées, la CCSN a émis deux (2) avis d'action et cinq (5) recommandations dans le but de promouvoir et d'augmenter la capacité de réponse d'Hydro-Québec à ses installations de Gentilly-2.

Dans le cadre de l'exercice DERAD 2004, la DEPTP alloue une cote « B - Répond aux exigences » à Hydro-Québec pour l'ensemble de sa capacité de réponse.

Distribution

Rapport complet

D. Desjardins (3)
N. Lalli
R. Janica
J. Hamilton
A. Leblanc
B. Romanelli
G. Cherkas
L. Lemaire

Page couverture

R. Jammal
K. Bundy
F. Rinfret